



Assomption Vie



RAPPORT  
ANNUEL  
2015

# > Table des matières

Conseil d'administration	4
Message du président du conseil d'administration	6
Message du président-directeur général	8
Engagement envers nos collectivités	10
La santé financière d'Assomption Vie en 2015	12
Rapport des auditeurs indépendants aux titulaires de polices	14
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des résultats	17
État consolidé du résultat global	18
État consolidé des variations des capitaux propres	19
État consolidé des flux de trésorerie	20
Notes des états financiers consolidés	21-72
Organigramme	73

## Grandir, ensemble

« Atteindre de nouveaux sommets assurera l'avenir d'Assomption Vie. Avec le succès viendra aussi la possibilité de redonner aux nôtres et de contribuer à notre collectivité. Et au fond, c'est ce que voulaient ceux qui ont fondé cette compagnie, assurer un avenir aux leurs. »

– André Vincent  
Président-directeur général d'Assomption Vie



## > Conseil d'administration



Massachusetts, 1903. Notre entreprise est fondée afin d'assurer le bien-être des familles acadiennes.

Notre mission est toujours la même aujourd'hui, à une différence près - nous protégeons désormais des familles d'un bout à l'autre du pays.



### Yvon Fontaine, LL.B., LL.M.

Président du Conseil  
1, 2\*\*, 3\*\*\*, 4\*\*\*, 5, 6\*\*\*, 7, 8\*, 10\*\*  
(41/44)

### André Vincent

Président-directeur général  
Assomption Vie  
1, 2\*\*\*, 3\*\*\*, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10\*\*\*  
(44/45)

### Yves Arseneau, CPA, CA

Vice-président du Conseil  
(depuis mars 2015)  
Associé, Allen, Paquet &  
Arseneau LLP  
1, 2, 3, 5, 6, 7, 10 (34/35)

### Denis Larocque, CPA, CA

Vice-président du Conseil  
(jusqu'en février 2015)  
Président-directeur général  
Major Drilling Group  
International Inc.  
1, 2\*, 3, 5\*, 6, 8\*, 10 (11/31)

### Andrée Savoie

Présidente et directrice générale  
Construction acadienne ltée (1991)  
Directrice générale,  
Propriétés acadiennes ltée  
2\*\*\*, 3, 5, 6, 7, 10 (20/24)

### Allister Surette

Recteur et vice-chancelier  
Université Sainte-Anne  
1, 2\*\*\*, 4, 7, 9 (26/29)

### Jacques Valotaire

FCPA, FCA, IAS.A  
Administrateur de sociétés  
1\*, 2, 3, 4\*, 6, 7, 8, 10 (33/37)

### Monique Tremblay

FICA, FSA, MBA  
2, 3, 4, 6, 7, 10 (20/21)

### Ivan Toner

Président, MelamTech Consulting  
2\*/\*\*\*, 4, 7, 9 (17/18)

### Patrick Gillespie, LL.B.

Président, Ashford Investments Inc.  
2\*/\*\*\*, 4\*, 5\*, 7 (24/24)

### Marcel Godbout, CPA, CA

Associé en fiscalité  
Bishop & Company Chartered  
Accountants Inc.  
2\*, 4\*/\*\*\*, 5\*\*\*, 7 (19/24)

Secrétaire générale et conseillère  
juridique principale  
Assomption Vie

### Geneviève Laforge, LL.B., ASC

## Comités du Conseil

1. Gouvernance
2. Audit
3. Révision
4. Ressources humaines
5. Placements
6. Place de l'Assomption
7. Planification stratégique
8. Placements Louisbourg
9. Fondation Assomption Vie
10. La Compagnie de Gestion Atlantique

Les chiffres suivant le nom des directeurs indiquent les membres participant aux comités du Conseil en date du 31 décembre 2015. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de réunions (du Conseil/de comités) auxquelles ils peuvent assister.

\* L'administrateur n'était pas membre du Conseil ou du comité en début d'année ou a cessé de l'être en cours d'année.

\*\* La présidence du Conseil est membre ad hoc de ces comités.

\*\*\* Membre suppléant ou observateur.



# Message du président du conseil d'administration

## Résultats

Le bilan de l'année 2015 présente encore une fois d'excellents résultats tant au niveau de la rentabilité que de la croissance des ventes. Les stratégies mises en place ont donné les résultats escomptés. Nous devons applaudir cette performance positive dans un contexte où la Compagnie a dû affronter des défis importants et des imprévus en cours d'année.

Ce succès est imputable aux efforts intarissables de l'équipe de direction, aux solides relations avec nos partenaires d'affaires ainsi qu'au dévouement exemplaire des employés d'Assomption Vie.

## Leadership

La Compagnie a procédé à la nomination, au sein de l'équipe de direction, de Réjean Boudreau, vice-président, chef du développement organisationnel, de Sébastien Dupuis, vice-président, chef de la direction financière et de la gestion des risques, et de Rachelle Gagnon, vice-présidente, administration et expérience client. Dans les trois cas, il s'agit de promotions à l'interne, ce qui illustre la qualité et la compétence des employés d'Assomption Vie. L'équipe de direction, ainsi renouvelée, a su démontrer l'engagement, l'intégrité et la rigueur nécessaires pour relever les défis. Je m'en réjouis. Nous avons en place l'équipe requise pour assurer la solidité et la réputation de la Compagnie dans les années à venir.



Ces nominations sont survenues à la suite du départ de deux vice-présidents qui ont choisi de relever de nouveaux défis ailleurs.

Au nom du conseil d'administration, je remercie chacun des membres de l'équipe de direction pour leur travail acharné et la collaboration offerte au Conseil dans l'accomplissement de ses fonctions.

### Ressources humaines

J'aimerais aussi souligner la contribution exceptionnelle et les efforts de chaque employé au cours de la dernière année. Leur engagement hors pair est la clé de notre succès.

D'ailleurs, ce même engagement a été souligné par la firme AON Hewitt, qui nous a accordé sa plus grande distinction, soit l'inclusion d'Assomption Vie dans la catégorie platine, réservée aux meilleurs employeurs de petites et moyennes entreprises au Canada.

### Gouvernance d'entreprise

À l'occasion de notre dernière assemblée annuelle, en février 2015, nous avons nommé deux nouveaux administrateurs. Monsieur Patrick Gillespie, LL.B., apporte une expertise en droit, en placements et en gestion d'entreprise, alors que monsieur Marcel Godbout, CPA, CA, détient une expertise en comptabilité et en fiscalité.

Au cours de l'année 2015, le Conseil a continué de veiller à la bonne gouvernance de la Compagnie. Les contrôles internes ainsi que la gestion des risques ont été au cœur de nos préoccupations et ont occupé une partie importante des discussions.

De plus, le conseil d'administration a supervisé activement l'élaboration du prochain plan stratégique, qui nous donne les outils nécessaires pour que nous puissions doubler notre taille d'ici 2020.

Le Conseil a une fois de plus procédé à une auto-évaluation des administrateurs afin d'assurer une performance maximale. Le conseil d'administration a aussi modifié ses règlements administratifs afin de prolonger la durée totale des mandats des administrateurs, qui passe de 9 à 11 ans. Cette modification a été jugée nécessaire en raison de la difficulté de recrutement de candidats expérimentés aux postes d'administrateurs. De plus, cela s'inscrit dans la norme des pratiques de bonne gouvernance. Ainsi, nous assurons une stabilité et des connaissances optimales au sein du conseil d'administration.

Finalement, le Conseil a discuté en cours d'année de l'importance de recruter plus de femmes au sein du Conseil et s'est engagé à faire des efforts en ce sens.

### Conclusion

Mon troisième mandat à titre de président du conseil d'administration prend fin lors de l'assemblée annuelle de février 2016. Je saisis l'occasion pour remercier chaleureusement mes collègues du Conseil pour leur confiance à mon égard et pour leurs riches contributions à nos délibérations. Mes remerciements s'adressent également à monsieur André Vincent, PDG, pour son dévouement sans limite envers la Compagnie et ses employés.

En terminant, je souhaite remercier tous les membres de notre réseau de vente ainsi que nos clients, qui contribuent grandement aux succès et à la réussite d'Assomption Vie. Nous réalisons notre mission de répondre aux besoins de sécurité financière de nos clients en offrant des solutions simplifiées et adaptées à leurs besoins, comme le veut notre énoncé de mission.



Yvon Fontaine  
Président du Conseil d'administration



## Message du président- directeur général

Notre compagnie a vu le jour en 1903 pour assurer l'éducation et l'avenir des familles acadiennes vivant en Nouvelle-Angleterre et en Acadie. Plus de 112 ans plus tard, nous avons grandi et déployé nos ailes pour assurer la sécurité financière de familles d'un bout à l'autre du Canada.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport annuel, les résultats financiers de 2015 sont très satisfaisants. En effet, le résultat attribuable aux titulaires de polices a atteint 8,9 millions de dollars, dépassant la cible établie. À la fin de l'exercice, l'avoir des titulaires de polices s'élevait à 117 millions de dollars, une augmentation de 7 millions par rapport à l'an dernier. Ces chiffres illustrent que nous sommes sur la bonne voie et à l'écoute du marché. Nous avons apporté des ajouts intéressants à certains de nos produits vedettes, en plus de développer des produits individuels d'assurance maladie et de soins de longue durée pour répondre aux besoins particuliers de certains distributeurs.

Nous dressons une fois de plus un bilan positif et fort encourageant pour l'avenir. Je remercie tous les employés, notre ressource la plus précieuse, sans qui ces résultats n'auraient pu être atteints. Nos employés sont parmi les plus engagés au Canada. Aon Hewitt



a d'ailleurs reconnu cet engagement en plaçant Assomption Vie au palmarès des Employeurs de choix, niveau platine. L'étude rapportait que la mobilisation et le niveau d'engagement de nos employés s'élevait à 86 %, dépassant nettement la moyenne nationale de 67 %. L'engagement de notre personnel est le carburant qui nous permet de grandir et d'atteindre de nouveaux sommets. Nous continuerons à déployer les efforts nécessaires pour maintenir un environnement sain et stimulant afin que nos employés puissent se réaliser et demeurer bien engagés.

### De petits gestes pour une grande différence

En juin 2015, nous avons lancé officiellement notre Programme de responsabilité sociale dont l'objectif est de contribuer à l'épanouissement de la société par des activités philanthropiques variées. Comme entreprise, nous avons choisi de verser 6 % de notre bénéfice net à la communauté. De plus, nos équipes ont pu faire du bénévolat et aider des gens dans le besoin. Sur le terrain, les membres de la direction et l'ensemble des employés ont vécu des expériences enrichissantes et ont pu constater qu'un petit geste peut souvent faire une grande différence. Cet engagement envers notre collectivité respecte les valeurs de départ d'Assomption Vie.

### Grandir, ensemble

Nous entrons ensemble dans une période de croissance importante. Ayant à peine effleuré les marchés potentiels à l'échelle nationale, nous avons devant nous un grand terrain de jeu à explorer. Notre plan quinquennal se terminant en 2020 est fort ambitieux. Cette démarche a pour objectif d'assurer notre pérennité ainsi qu'un rayonnement social et économique durable.

Notre croissance passera par la maximisation de nos canaux actuels de distribution et par l'exploration de nouvelles avenues de distribution. Nous souhaitons ainsi favoriser notre savoir-faire manufacturier, sans pour autant négliger nos distributeurs actuels, avec qui nous connaissons de belles réussites.

Nous miserons également sur l'innovation pour l'atteinte de nos objectifs. Une réelle culture d'innovation entraînera une agilité accrue et nous permettra d'améliorer nos processus, nos produits et nos services de façon continue pour ainsi répondre aux attentes et besoins du marché.

Voilà quelques pistes de réflexion réalisées en 2015 pour entamer cette phase de croissance marquée. Avec ce succès viendra la possibilité de redonner aux nôtres et de contribuer à notre collectivité. En fin de compte, c'est ce que voulaient ceux qui ont fondé cette compagnie, assurer un avenir aux leurs.

### Mille mercis

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à notre succès en 2015. Merci aux membres du Conseil d'administration, à nos nombreux collaborateurs et à nos partenaires de vente d'un océan à l'autre. Je remercie également nos clients pour la confiance témoignée et nos employés pour leur engagement remarquable.



André Vincent  
Président du Président-directeur général

# > Assomption Vie et ses employés sont plus que jamais engagés dans leur communauté!

En 1903, notre Compagnie a été fondée pour assurer le bien-être des familles acadiennes. Réinvestir dans sa communauté est depuis une seconde nature pour le Groupe Assomption et ses employés. En 2015, le Groupe a retourné 6 % de son bénéfice net à diverses causes sous forme de dons, de commandites et de bénévolat.

## Notre engagement se traduit en action

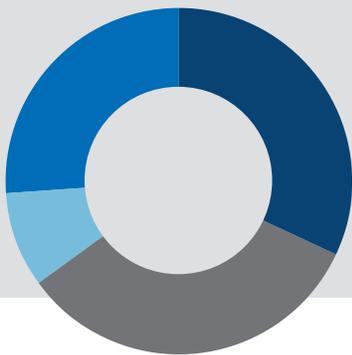
Afin d'être proactif dans ses interventions et de maximiser l'impact de sa contribution à son milieu, le Groupe Assomption a lancé à la mi-année son Programme de responsabilité sociale. L'introduction d'heures de bénévolat pour les employés constitue un élément clé de ce nouveau programme.

Le Groupe Assomption a toujours encouragé ses employés à participer activement à la vie communautaire. Les dirigeants voulaient toutefois aller plus loin. Les employés ont donc pu œuvrer, le temps d'une demi-journée, pour une cause qui leur tenait à cœur. Cette expérience s'est avérée positive pour tous et l'activité deviendra sûrement une tradition.

## Notre engagement en un clin d'œil

Voici la répartition des contributions par secteur d'intervention.

Santé et mieux-être	32 %	■
Éducation	33 %	■
Culture	9 %	■
Socio-économique	26 %	■



La contribution en temps, durant les heures de travail, s'est chiffrée à plus de 650 heures de bénévolat en 2015.



« Faire quelque chose de significatif pour la communauté. Voilà ce que nous cherchions à accomplir cette année avec l'ajout d'une demi-journée de bénévolat pour nos employés. Nous avons offert de notre temps et, bien sûr, de notre argent. En fin de compte, nous avons reçu tout autant. »

– Réjean Boudreau, vice-président, chef du développement organisationnel d'Assomption Vie.

### #DéfiPetitGeste

Nous nous sommes lancé le défi de contribuer à notre collectivité en posant un geste de générosité, qu'il soit petit ou grand! Nous encourageons nos clients, nos partenaires et nos collaborateurs à faire de même. Prendrez-vous part au #DéfiPetitGeste?



*Pour en connaître davantage sur nos nombreuses actions philanthropiques, consultez notre Bilan de responsabilité sociale 2015.*



# La santé financière d'Assomption Vie en 2015

8,9 MILLIONS  
DE \$

Résultat attribuable aux  
titulaires de polices

182 MILLIONS  
DE \$

Revenu en primes

117 MILLIONS  
DE \$

Avoir des titulaires

1,6 MILLIARD  
DE \$

Actif sous gestion

242 %

Ratio de solvabilité au 31 décembre 2015

A – pour une seizième année consécutive

Note attribuée par A.M. Best, agence spécialisée dans l'évaluation indépendante de la solidité financière et de la solvabilité des compagnies d'assurance et de réassurance à travers le monde.

# ASSOMPTION COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Rapport des auditeurs indépendants aux titulaires de polices	14
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des résultats	17
État consolidé du résultat global	18
État consolidé des variations des capitaux propres	19
État consolidé des flux de trésorerie	20
Notes des états financiers consolidés	21-72



# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS AUX TITULAIRES DE POLICES

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015 et les états consolidés des résultats, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie** au 31 décembre 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.*

Comptables professionnels agréés  
Dieppe, Nouveau-Brunswick  
Le 25 février 2016

# RAPPORT DE L'ACTUAIRE EN ÉVALUATION

Aux titulaires de polices d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie,

J'ai évalué le passif des polices dans l'état consolidé de la situation financière d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie** au 31 décembre 2015, et sa variation dans l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.

A handwritten signature in black ink that reads "Luc Farmer". The signature is fluid and cursive, with the first name "Luc" and the last name "Farmer" clearly distinguishable.

Moncton, Nouveau-Brunswick  
Le 16 février 2016

Luc Farmer  
Fellow, Institut canadien des actuaires

# ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers)

Au 31 décembre

		2015	2014
<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Placements</b>	4		
Trésorerie et équivalents de trésorerie		8 818	28 793
Titres de créance		485 253	473 113
Titres de participation		66 081	73 685
Prêts hypothécaires		116 334	117 880
Autres placements		1 867	2 436
Avances sur police		8 714	8 497
Immeubles de placement		30 869	30 797
		717 936	735 201
Autres éléments d'actif	7	23 101	20 450
Actifs de réassurance	11	168 883	158 663
Actifs d'impôts différés	17	2 241	2 168
Immobilisations corporelles	8	4 756	4 342
Immobilisations incorporelles	9	4 689	6 117
Écart d'acquisition		467	467
Actif net des fonds distincts	10	657 596	612 037
		1 579 669	1 539 445
<b>PASSIF</b>			
Passifs des contrats d'assurance	11	735 237	737 017
Passifs des contrats de placement	12	22 138	23 358
Autres éléments de passif	14	24 289	31 393
Passif au titre des avantages du personnel	15	13 022	14 725
Passifs d'impôts différés	17	4 261	4 108
Emprunts	16	5 492	6 089
Passif net des fonds distincts	10	657 596	612 037
		1 462 035	1 428 727
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Avoir des titulaires de polices</b>			
Excédent		110 512	102 345
Cumul des autres éléments du résultat global		6 418	7 493
		116 930	109 838
Participations ne donnant pas le contrôle		704	880
		117 634	110 718
		1 579 669	1 539 445

Éventualités et engagement  
AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Président du Conseil

19, 20



Président-directeur général

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

		2015	2014
<b>Produits</b>	<b>Notes</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Primes brutes		182 170	174 112
Primes cédées à des réassureurs		(29 493)	(26 343)
<b>Primes nettes</b>	21	152 677	147 769
Honoraires et produits de commissions	23	18 970	18 078
Produits de placement	24	16 825	17 702
Gains et pertes réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente	26	1 804	213
Variations de la juste valeur	27	9 263	63 324
Autres produits opérationnels		503	497
<b>Autres produits</b>		47 365	99 814
<b>Total des produits</b>		200 042	247 583
<b>Charges</b>			
Prestations et sinistres versés, montant brut	22	156 147	127 996
Sinistres cédés à des réassureurs	22	(21 747)	(24 484)
Variation des passifs des contrats, montant brut		(2 772)	99 288
Variation des passifs des contrats cédés à des réassureurs		(10 064)	(27 840)
<b>Prestations et sinistres, montant net</b>		121 564	174 960
Coûts d'emprunt		146	190
Honoraires et commissions versés	28	28 819	24 211
Charges administratives	29	31 012	29 629
Autres charges opérationnelles	29	5 404	4 759
<b>Autres charges</b>		65 381	58 789
<b>Total des charges</b>		186 945	233 749
<b>Profit avant participations et impôts sur le résultat</b>		13 097	13 834
Participations versées aux titulaires de polices		1 097	1 042
<b>Résultat avant impôts sur le résultat</b>		12 000	12 792
Impôts sur le résultat	17	2 688	2 933
<b>Résultat de l'exercice</b>		9 312	9 859
<b>Résultat attribuable aux :</b>			
Participations ne donnant pas le contrôle		410	376
Titulaires de polices		8 902	9 483
		9 312	9 859

# ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
	\$	\$
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	9 312	9 859
<b>Autres éléments du résultat global :</b>		
<b>Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat</b>		
Actifs financiers disponibles à la vente :		
Variation des gains (pertes) latent(e)s, nets des impôts sur le résultat de 88 \$ (3 115 \$ en 2014)	207	8 403
Reclassement de pertes (gains) réalisés compris dans les autres produits, nets des impôts sur le résultat de (506 \$) ((57 \$) en 2014)	(1 298)	(156)
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	(1 091)	8 247
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat</b>		
Réévaluation des régimes à prestations déterminées, nets des impôts sur le résultat de (275 \$) ((1 512 \$) en 2014)	(735)	(4 039)
Total des autres éléments du résultat global	(1 826)	4 208
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'EXERCICE</b>	<b>7 486</b>	<b>14 067</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL ATTRIBUABLE AUX :</b>		
Participations ne donnant pas le contrôle	394	373
Titulaires de polices	7 092	13 694
	<b>7 486</b>	<b>14 067</b>

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	2015				
	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir titulaires de de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	102 345	7 493	109 838	880	110 718
Résultat de l'exercice	8 902	-	8 902	410	9 312
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	-	(1 075)	(1 075)	(16)	(1 091)
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(735)	-	(735)	-	(735)
Total du résultat global	8 167	(1 075)	7 092	394	7 486
Dividendes	-	-	-	(570)	(570)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	110 512	6 418	116 930	704	117 634

	2014				
	Excédent	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir titulaires de de polices	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	96 901	(757)	96 144	687	96 831
Résultat de l'exercice	9 483	-	9 483	376	9 859
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat	-	8 250	8 250	(3)	8 247
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(4 039)	-	(4 039)	-	(4 039)
Total du résultat global	5 444	8 250	13 694	373	14 067
Dividendes	-	-	-	(180)	(180)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	102 345	7 493	109 838	880	110 718

Le cumul des autres éléments du résultat global est constitué uniquement de gains (pertes) latent(e)s sur les actifs financiers disponibles à la vente, net d'impôts.

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre

	2015	2014
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Résultat net de l'exercice	9 312	9 859
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Impôt différé	356	684
Variation des actifs de réassurance	(10 220)	(29 581)
Variation des passifs des contrats d'assurance et de placement	(1 428)	100 315
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles	2 434	2 591
Variations de la juste valeur (note 27)	(9 263)	(63 324)
Gains et pertes réalisé(e)s découlant des actifs financiers disponibles à la vente (note 26)	(1 804)	(213)
Charge au titre des régimes d'avantages du personnel	2 225	2 003
Divers	(3 703)	(3 565)
	(12 091)	18 769
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(15 850)	4 785
Flux de trésorerie opérationnels	(27 941)	23 554
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Titres négociables, prêts hypothécaires et immeubles de placement :		
Ventes, échéances et remboursements	111 933	53 655
Achats et prêts	(101 818)	(74 521)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	(1 420)	(1 447)
Disposition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	-	262
Divers	(41)	667
Flux de trésorerie d'investissement	8 654	(21 384)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation des emprunts	(688)	(1 877)
Flux de trésorerie de financement	(688)	(1 877)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE</b>	(19 975)	293
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	28 793	28 500
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	8 818	28 793

Voir note 18 pour renseignements complémentaires

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 1. MODE DE CONSTITUTION

**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**, connue sous le nom d'**Assomption Vie** (la «Société»), a été constituée par une loi privée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. La Société et ses filiales (collectivement, «le Groupe») souscrivent des risques liés à l'assurance vie, comme ceux associés à la mortalité, à l'invalidité et à la maladie. Le Groupe conclut également une panoplie de contrats de placement afin d'offrir à ses clients des solutions de gestion d'actifs visant à répondre à leurs besoins en matière d'épargne et de capital de retraite. Tous ces produits ne sont offerts qu'au Canada. Enfin, par l'entremise d'une de ses filiales, la Société détient des immeubles de placement au Nouveau-Brunswick, Canada.

Le siège social du Groupe est situé au 770, rue Main, dans l'édifice Place de l'Assomption, au centre-ville de Moncton (Nouveau-Brunswick), au Canada.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board.

Les présents états financiers consolidés et les notes ont été approuvés par le conseil d'administration le 25 février 2016.

### BASE DE PRÉSENTATION

Le Groupe présente son état consolidé de la situation financière principalement par ordre de liquidité. Les actifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s'attend à réaliser l'actif dans son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la date de fin d'exercice. Les passifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s'attend à régler les passifs au cours de son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la fin d'exercice. Tous les autres actifs et passifs sont considérés comme non courants. L'état de la situation financière du Groupe n'est pas présenté selon le classement courant et non courant.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des immeubles de placement et des catégories d'actifs financiers et passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens et sont arrondis au millier près, à moins d'indication contraire.

### CONSOLIDATION

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales :

- **Place de l'Assomption Limitée (100 %)**
- **La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Limitée (100 %)**, société mère de **Les Placements Louisbourg Inc. (70 %)**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe au 31 décembre de chaque année.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et continuent de l'être jusqu'à la date de la perte de contrôle. La Société détient le contrôle sur les filiales lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles des filiales afin de tirer avantage de ses activités, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec les filiales et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur les filiales de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

L'ensemble des soldes, transactions, produits et charges, dividendes ainsi que les profits et pertes résultant de transactions entre les entreprises du Groupe, sont intégralement éliminés.

## **INSTRUMENTS FINANCIERS**

### **Comptabilisation**

Tous les actifs financiers doivent, au moment de la comptabilisation initiale, soit à la date de transaction, être comptabilisés à la juste valeur et classés, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances, en fonction des caractéristiques de l'instrument ainsi que de la raison pour laquelle ils ont été acquis. Les passifs financiers doivent aussi être initialement comptabilisés à la juste valeur et être classés à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme autres passifs financiers.

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur, et toute variation de la juste valeur est inscrite dans le résultat net de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Les instruments financiers désignés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, et tous les profits et pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sauf s'il y a une baisse de valeur, importante ou prolongée, auquel cas la baisse de valeur est inscrite immédiatement dans le résultat net.

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts ou dividendes provenant de ces instruments financiers sont comptabilisés dans le résultat net de l'exercice.

Les coûts de transaction pour les titres de participation privilégiés sont comptabilisés aux résultats à la date de règlement.

## **PLACEMENTS**

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net et comprennent les dépôts auprès de banques et les billets à court terme dont l'échéance est d'au plus six mois à compter de la date d'acquisition.

### **Titres de créance**

Le Groupe a désigné ses titres de créance qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de créance qui n'adosent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme autres éléments du résultat global, à moins qu'il existe une indication objective de dépréciation, auquel cas les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

À chaque date de clôture, les titres de créance classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation et, s'il existe une indication objective de dépréciation et que la baisse de valeur est considérée comme étant importante ou prolongée, la perte comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Pour le Groupe, les difficultés financières de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital sont une indication objective de dépréciation des titres de créance. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un instrument financier en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation. Une perte de valeur comptabilisée au résultat peut être reprise lorsque, au cours d'une période ultérieure, la juste valeur des titres de créance augmente et que cette augmentation peut être objectivement liée à un événement postérieur à la comptabilisation de la perte de valeur. Les titres de créance continuent d'être inscrits à la juste valeur même si une dépréciation a été comptabilisée. Toute baisse de valeur subséquente pour les instruments dévalués sera comptabilisée aux résultats.

## **Titres de participation**

Le Groupe a désigné ses titres de participation qui adossent les provisions techniques comme détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les provisions techniques sont établies suivant la méthode canadienne axée sur le bilan, selon laquelle la valeur comptable des actifs qui servent de soutien aux provisions est utilisée dans le calcul de base. Par conséquent, toute variation de la juste valeur de ces actifs est prise en considération dans le calcul des provisions techniques.

Le Groupe a désigné comme disponibles à la vente ses titres de participation qui n'adosent pas les provisions techniques. Les variations de la juste valeur sont par conséquent présentées comme autres éléments du résultat global, à moins qu'il existe une indication objective de dépréciation, auquel cas les variations de la juste valeur causées par des baisses de valeur importantes ou prolongées sont comptabilisées aux résultats.

À chaque date de clôture, les titres de participation classés comme disponibles à la vente sont soumis à un test de dépréciation. Pour le Groupe, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres de participation en deçà de leur coût, ou encore tout changement dans l'environnement économique ou juridique qui a une incidence négative sur l'émetteur et qui indique que la valeur comptable ne peut être recouvrée sont une indication objective de dépréciation des titres de participation.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

Lorsque la baisse de valeur est considérée comme importante ou prolongée, la perte inscrite dans le cumul des autres éléments du résultat global est reclassée au résultat net. Toutes diminutions de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats alors que les augmentations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Une perte de valeur inscrite au résultat net ne peut être reprise par le biais du compte de résultat.

## **Prêts hypothécaires**

Les prêts hypothécaires sont classés comme prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, nets d'une provision pour pertes sur créances. Les intérêts calculés selon cette méthode sont inscrits au résultat.

À chaque date de clôture, le Groupe, sur une base individuelle, examine les difficultés financières importantes de l'émetteur, une faillite ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital qui sont des indications objectives de dépréciation des prêts hypothécaires. Lorsqu'il y a une indication de dépréciation des prêts hypothécaires, une provision pour pertes est comptabilisée afin d'ajuster la valeur comptable en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés en fonction du taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. Cette provision est immédiatement comptabilisée en résultat. Les profits et les pertes réalisés à la cession des prêts hypothécaires sont comptabilisés en résultat.

## **Autres placements**

Les autres placements se composent de billets à recevoir. Ceux-ci sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## **Avances sur police**

Les avances sur police, classées comme étant des prêts et créances, sont présentées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats d'assurance à l'égard desquels les prêts sont consentis.

## **Immeubles de placement**

Les immeubles de placement sont évalués initialement au coût, y compris les coûts de transaction. Leur valeur comptable comprend les coûts de remplacement partiel d'un immeuble de placement existant au moment où ceux-ci sont engagés, si les critères de comptabilisation sont satisfaits, et exclut les coûts d'entretien courant. Suite à la comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont présentés à la juste valeur, laquelle reflète les conditions de marché à la date de clôture. Les profits ou pertes découlant des variations de la juste valeur des immeubles de placement sont inclus au résultat de l'exercice au cours duquel ils surviennent.

Un immeuble de placement est décomptabilisé lors de sa sortie ou lorsque son utilisation cesse de façon permanente et qu'aucun avantage économique futur n'est attendu. Les profits ou pertes résultant de la mise hors service ou de la sortie d'un immeuble de placement sont comptabilisés au résultat dans la période de la mise hors service ou la sortie de l'actif.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les autres éléments d'actif se composent d'actifs financiers incluant : les montants à recevoir au titre de l'assurance, les produits de placement à recevoir et les comptes à recevoir, ainsi que d'actifs non financiers incluant : les commissions et frais payés d'avance, les impôts sur le résultat à recevoir et autres. Les autres éléments d'actifs financiers sont classés comme des prêts et créances.

## ACTIFS DE RÉASSURANCE

Dans le cours normal des affaires, le Groupe utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque lié aux titulaires de polices. Les actifs de réassurance représentent les montants dus au Groupe par des sociétés de réassurance à l'égard des passifs des contrats d'assurance cédés ou des passifs des contrats de placement cédés. Ces montants sont calculés de façon semblable aux provisions mathématiques sur les prestations futures aux termes des contrats d'assurance ou des contrats de placement sous-jacents, conformément aux dispositions contractuelles des ententes de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices.

L'actif de réassurance est révisé aux fins de dépréciation à chaque date d'établissement des états financiers ou plus fréquemment lorsqu'il y a indice de dépréciation survenant au cours de l'exercice. Un montant est constaté aux résultats en présence de preuves tangibles indiquant que le Groupe pourrait ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus selon les termes du contrat et que le solde non recouvré peut être estimé de façon fiable.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Les coûts de remplacement ou d'inspection majeure sont incorporés dans le coût de l'actif au moment où ils sont engagés, s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à l'entité et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Équipement			
Bureaux	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 40 ans
Stationnement	Linéaire	Durée d'utilité	5 à 40 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Entente	Durée du bail

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

À la fin de chaque exercice, le Groupe révisé la valeur résiduelle ainsi que la durée d'utilité des actifs. Tout changement représente une modification d'une estimation comptable et doit être comptabilisé de manière prospective.

Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il y a des indications que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à titre de charge au résultat.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation.

Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inscrit au compte de résultat de l'exercice au cours duquel la décomptabilisation de l'actif survient.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant. La durée et la méthode d'amortissement sont révisées au moins à chaque fin d'exercice.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Logiciels acquis	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Logiciels développés	Linéaire	Durée d'utilité	3 à 10 ans
Projets technologiques en cours	Aucun	Aucun	Aucun
Liste clients	Aucun	Indéterminé	Aucun

Les variations de la durée d'utilité ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par les actifs sont comptabilisées en modifiant la durée d'amortissement ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traitées comme des modifications d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée est inscrite au compte de résultat dans la catégorie de charges correspondant à la fonction de l'immobilisation incorporelle.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est appréciée comme étant déterminée ou indéterminée.

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une baisse de valeur, le Groupe réévalue la valeur comptable des actifs à long terme à durée déterminée. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif excède le plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de cession et de la valeur d'utilité. Toutes les pertes de valeur sont inscrites aux résultats.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et chaque fois qu'il y a indication que celles-ci peuvent s'être dépréciées. La durée d'utilité doit être réexaminée à chaque période pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de durée d'utilité indéterminée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité indéterminée à déterminée doit être comptabilisé comme un changement d'estimation comptable.

Les profits et pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle correspondent à la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif et sont inscrits aux résultats au moment de la décomptabilisation de l'actif.

## ÉCART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition correspond à l'écart positif entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels par suite de l'acquisition d'une entreprise. L'écart d'acquisition est présumé avoir une durée de vie indéterminée et n'est pas soumis à l'amortissement.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation au moins chaque année ainsi qu'à chaque fois où il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie a pu se déprécier.

La dépréciation de l'écart d'acquisition est déterminée en évaluant la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles correspond l'écart d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur de l'écart d'acquisition est comptabilisée aux résultats.

## ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS

Le Groupe conclut des contrats de rentes collectives et individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom du Groupe et les titulaires de polices de fonds distincts n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des fonds. Le Groupe perçoit des honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces revenus sont comptabilisés dans les honoraires et produits de commissions.

Les fonds distincts sont comptabilisés à la valeur marchande. Les profits et pertes réalisés et non réalisés sont immédiatement inclus dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts.

## PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE

Les provisions mathématiques des contrats d'assurance représentent le montant qui, ajouté aux primes et aux produits de placements à venir, garantit tous les engagements non échus aux termes des contrats. Le passif est établi de manière à correspondre à la valeur à l'état de la situation financière des éléments d'actif qui seraient requis pour l'adosser. Ces provisions sont calculées selon la méthode canadienne axée sur le bilan, une pratique actuarielle généralement reconnue établie par l'Institut canadien des actuaires (ICA).

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

La méthode canadienne axée sur le bilan repose sur les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif et de passif de chaque secteur d'activité élaborées à l'aide des taux d'intérêt prescrits et des scénarios retenus par l'actuaire désigné, s'il y a lieu. Les flux de trésorerie nets positifs sont investis dans de nouveaux éléments d'actif, sinon des éléments d'actif sont vendus ou utilisés à des fins d'emprunt afin de répondre aux besoins de liquidités conformément aux hypothèses retenues dans chaque scénario. Les stratégies de réinvestissement sont fondées sur les politiques de placement, et les rendements de réinvestissement sont tirés de chacun des scénarios sous-jacents. Le passif des contrats d'assurance ne doit pas être inférieur au passif établi en fonction du pire scénario retenu. En outre, les projections des flux de trésorerie des éléments d'actif incluent des hypothèses portant sur les frais de placement et sur le risque de crédit.

Pour déterminer les flux de trésorerie à utiliser dans la méthode canadienne axée sur le bilan, le Groupe utilise des hypothèses établies selon les meilleures estimations de l'expérience future telles qu'elles sont effectuées par l'actuaire désigné à l'égard de chacune des hypothèses. Ces hypothèses comprennent la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les dividendes versés aux titulaires de polices et les impôts. Elles couvrent la durée des engagements évalués en tenant compte d'événements pouvant survenir dans un avenir éloigné. Toutes les hypothèses sont étudiées périodiquement et sont assujetties à des modifications afin de montrer adéquatement la tendance de l'expérience et les changements dans la nature des risques assumés.

Ces hypothèses établies selon les meilleures estimations sont ajustées par l'actuaire désigné afin d'y inclure des marges pour écarts défavorables. Ces marges tiennent compte de l'incertitude liée à l'élaboration de ces meilleures estimations et d'une éventuelle détérioration de l'expérience prévue.

Voici une description des méthodes utilisées pour établir les hypothèses et calculer les marges pour écarts défavorables :

## **a) Mortalité**

Pour les contrats d'assurance vie individuelle, le Groupe utilise une table de mortalité de l'industrie publiée récemment, ajustée pour tenir compte des résultats réels du Groupe. L'amélioration future de la mortalité n'est pas prise en considération dans l'évaluation.

Pour les rentes et pensions, le Groupe utilise une table de mortalité récente de l'industrie qui tient compte de l'amélioration future de la mortalité des rentiers.

## **b) Invalidité**

Le Groupe a recours à des tables d'invalidité représentatives des résultats de l'industrie, modifiées pour refléter les résultats du Groupe.

## **c) Rendement des placements**

Le calcul des provisions techniques tient compte des produits de placement nets projetés sur les actifs sur lesquels sont adossées les provisions et sur les nouveaux flux de trésorerie qui seront investis ou feront l'objet d'un désinvestissement dans l'avenir. L'incertitude relative aux taux d'intérêt auxquels les flux de trésorerie futurs pourront être réinvestis a été prise en considération dans le cadre de tests de scénarios plausibles pour les taux d'intérêt

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

futurs afin de déterminer la sensibilité des résultats. Les frais de placement et les risques liés aux rendements insuffisants de l'actif sont aussi inclus dans l'évaluation.

## **d) Charges**

Les frais d'administration par police se fondent sur l'analyse des coûts internes du Groupe, qui est mise à jour à chaque année. Les coûts unitaires sont projetés dans l'avenir en tenant compte de l'inflation.

## **e) Déchéance**

Chaque année, une étude interne des taux de déchéance des polices du Groupe est effectuée. Les hypothèses des évaluations sont choisies en tenant compte à la fois de cette étude interne et des résultats publiés de l'industrie.

## **f) Participations aux excédents de polices**

Les provisions techniques incluent la valeur actuelle des participations aux excédents futurs projetés, reflétant les barèmes de participation actuels.

## **g) Marges pour écarts défavorables**

Les hypothèses de base formulées dans l'établissement des provisions techniques représentent les meilleures estimations d'un éventail de résultats possibles. Les actuaires doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des meilleures estimations, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de fournir une meilleure assurance que les provisions techniques suffiront à payer les prestations à venir. L'Institut canadien des actuaires définit une fourchette de marges permises à l'intérieur de laquelle l'actuaire doit choisir les marges pour écarts défavorables selon la situation particulière de chaque entreprise.

En général, les marges sont plus élevées pour les produits pleinement garantis, et moins élevées pour les produits ajustables ou les polices avec participations en vertu desquels les participations peuvent être modifiées afin de refléter les résultats du Groupe.

Selon la méthode canadienne axée sur le bilan, toute déficience liée à la suffisance du passif est immédiatement comptabilisée au compte de résultat.

## **PASSIFS DES CONTRATS DE PLACEMENT**

Les passifs des contrats de placement sont les montants que le Groupe doit aux clients étant donné que ces contrats ne présentent pas de risque d'assurance. Ces montants sont comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière. La variation de la juste valeur passe à la dépense de variation des passifs des contrats à l'état consolidé des résultats.

## **AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF**

Les autres éléments de passif se composent de passifs financiers incluant : les montants à payer au titre de l'assurance, les fournisseurs et charge à payer et autres, ainsi que de passifs non financiers incluant les impôts sur le résultat à payer. Les passifs financiers sont classés comme autres passifs financiers.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Le Groupe offre des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies et des avantages sociaux postérieurs à l'emploi à ses employés. Le coût des prestations de retraite pour les régimes à prestations définies et avantages sociaux postérieurs à l'emploi obtenus par les employés est établi d'après des techniques actuarielles qui font appel à la méthode des unités de crédit projetées et aux hypothèses les plus probables de la direction quant au rendement attendu des placements du régime, à la hausse des salaires, à l'âge de retraite des employés, aux coûts prévus pour les soins de santé et au taux de mortalité. Les obligations au titre des régimes sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché et les actifs des régimes sont présentés à leur juste valeur.

Les coûts de prestations sont comptabilisés dans les charges administratives à l'état consolidé des résultats.

Les gains actuariels nets ou les pertes actuarielles nettes sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils surviennent dans les autres éléments du résultat global.

Dans le cas des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations précises à une entité indépendante et n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Par conséquent, aucun passif ne figure dans les états financiers consolidés du Groupe, outre la charge comptabilisée pour les cotisations à payer qui ne sont pas encore versées à la fin de l'exercice. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge aux résultats.

## IMPÔTS

Le Groupe utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le résultat. La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés basé sur le taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers. Les impôts exigibles sont fonction des bénéfices imposables. Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des différences temporelles entre les actifs et les passifs présentés aux fins des états financiers et ceux présentés aux fins des impôts sur le résultat. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est plus probable qu'improbable. En plus des impôts sur le résultat, la charge inscrite aux résultats comporte une imputation au titre des impôts sur le capital des institutions financières et des impôts des grandes sociétés comptabilisés dans les autres charges opérationnelles.

## EMPRUNTS

Le Groupe a choisi de classer ses emprunts comme des passifs financiers au coût amorti. Les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur, nets des coûts de transaction connexes. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inscrits aux résultats et présentés comme des coûts d'emprunt.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## **PASSIF NET DES FONDS DISTINCTS**

Les passifs des contrats d'assurance dont le risque financier est assumé par les titulaires de polices sont comptabilisés à la juste valeur dans un poste distinct de l'état de la situation financière. Les actifs qui soutiennent ces passifs sont également comptabilisés comme un élément distinct de l'actif à l'état de la situation financière.

## **CONVERSION DES DEVISES**

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments d'actif et de passif non monétaires ainsi que les produits et charges sont convertis au taux historique.

Les écarts de conversion sont inclus dans les autres produits opérationnels.

## **PROVISIONS**

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques est nécessaire pour régler l'obligation et que le montant relatif à cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision correspond donc à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Le Groupe n'évalue pas les provisions à la valeur actuelle, celles-ci n'ayant pas de durée spécifique. Aucun montant de provision n'est comptabilisé au titre des pertes opérationnelles futures.

Les passifs éventuels sont divulgués si l'obligation future est probable mais que le montant relatif à cette obligation ne peut être raisonnablement estimé.

## **PRIMES**

Les primes brutes d'assurance et de rentes sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles en vertu des contrats en vigueur. Les primes nettes représentent les primes brutes, nettes de la quote-part cédée aux réassureurs pour partager les risques. Lorsque les primes sont comptabilisées, les provisions mathématiques sont calculées de façon à ce que les prestations et les charges se rapprochent aux produits.

## **HONORAIRES ET PRODUITS DE COMMISSIONS**

Les honoraires et les produits de commissions représentent principalement les honoraires perçus en contrepartie de la gestion de l'actif des fonds distincts et des fonds communs de placement du Groupe, le revenu tiré des contrats de services administratifs seulement et les commissions de réassurance. Les honoraires et les produits de commissions sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les services sont rendus.

## **PRODUITS DE PLACEMENT**

Les intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie de même que sur les titres de créances sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits de dividendes sont comptabilisés dès que le droit du Groupe à en recevoir le paiement est établi. Pour les prêts et créances comptabilisés au coût amorti, les produits d'intérêts sont calculés à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et inscrits aux résultats. Le revenu locatif des immeubles de placement est comptabilisé aux résultats selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## **GAINS ET PERTES RÉALISÉS**

Les profits et pertes réalisés sur les placements qui sont inscrits aux résultats comprennent les profits et les pertes sur les actifs financiers et les immeubles de placement. Les profits et les pertes tirés de la vente de placements correspondent à la différence entre le produit net de la vente et le coût initial ou amorti du placement et sont comptabilisés au moment de la vente.

## **COMPTABILISATION DES CHARGES**

Les rentes et les prestations arrivant à échéance sont comptabilisées lorsque leur paiement est dû. Les rachats sont comptabilisés lors de leur paiement. Les prestations de décès et les autres prestations sont comptabilisées au moment où elles sont engagées.

Les recouvrements de réassurance sont comptabilisés pour les mêmes périodes que celles des prestations connexes.

## **MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES**

L'IASB publie des améliorations annuelles afin d'amender certaines normes. Ces améliorations annuelles n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers du Groupe au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## **MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES**

Les normes publiées par l'IASB et non applicables à la date d'émission des états financiers consolidés du Groupe sont décrites ci-après.

Le Groupe les adoptera au cours des exercices à venir.

### **IFRS 9 – Instruments financiers**

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de la norme IFRS 9 intitulée « Instruments financiers », qui regroupe toutes les phases du projet sur les instruments financiers et remplace l'IAS 39, "Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation", et toutes les versions précédentes de l'IFRS 9. La norme établit de nouvelles exigences de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture. Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 9 s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cependant, les compagnies d'assurance auront l'option de repousser la date pour concorder avec l'adoption de la phase II de la norme IFRS 4 au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2021. L'application anticipée est permise. L'application rétrospective est requise, mais le retraitement des chiffres comparatifs n'est pas exigé. L'adoption anticipée des versions précédentes de l'IFRS 9 (2009, 2010 et 2013) est permise si la date de l'application initiale précède le 1<sup>er</sup> février 2015. Le Groupe évalue actuellement l'incidence des modifications de cette norme sur ses états financiers consolidés.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## **Projet en cours de l'IASB**

Le 30 juillet 2010, l'exposé-sondage sur la phase II de la norme IFRS 4 intitulée « Contrats d'assurance » a été publié. Ce dernier traite de l'évaluation et de la reconnaissance des contrats d'assurance. La période de commentaires s'est terminée le 30 novembre 2010. La phase II de la norme ne devrait pas entrer en vigueur avant 2020-2021. Les méthodes comptables proposées par l'IASB pour la comptabilisation des contrats d'assurance séparent l'évaluation du passif d'assurance des actifs qui y sont appariés. Par conséquent, ces propositions pourraient occasionner une forte augmentation du passif relatif aux contrats d'assurance et des fonds propres requis lors de l'adoption.

## **IAS 16 - Immobilisations corporelles et**

## **IAS 38 - Immobilisations incorporelles**

En mai 2014, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles ». Cet amendement intitulé « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables » précise que la base d'amortissement calculée en fonction des revenus ne doit plus être utilisée. L'amortissement des actifs comptabilisés doit refléter un modèle de consommation des actifs plutôt que les avantages économiques de ces actifs. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'adoption de cet amendement n'aura aucune incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

## **IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients**

L'IFRS 15, publiée en mai 2014, prescrit un nouveau modèle en cinq étapes qui s'appliquera aux produits tirés de contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats d'assurance, des contrats de location et des instruments financiers. Selon l'IFRS 15, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés selon le montant de contrepartie auquel une entité s'attend à avoir droit en échange du transfert de biens ou de services à un client.

Les principes de l'IFRS 15 offrent une approche plus structurée pour l'évaluation et la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

La nouvelle norme sur les produits des activités ordinaires s'applique à toutes les entités et remplacera toutes les exigences actuelles liées à la comptabilisation des produits des activités ordinaires en vertu des IFRS. Une application rétrospective complète ou modifiée est exigée pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'application anticipée est autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence de l'IFRS 15 sur ses états financiers consolidés.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 3. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des jugements et des estimations et qu'elle formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés des produits, des paiements nets aux titulaires de polices et aux bénéficiaires, et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction.

### JUGEMENTS

Les jugements établis par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivants :

#### **Classement des contrats d'assurance et de placement**

Les contrats émis par le Groupe (l'assureur) sont classés à titre de contrats d'assurance lorsque celui-ci accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie (les titulaires de polices) en convenant d'indemniser les titulaires de polices si un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) touche ces derniers de façon défavorable. En règle générale, le Groupe détermine s'il est exposé à un risque d'assurance significatif en comparant les prestations qui seront versées selon que l'événement assuré se produise ou non.

Les contrats de placement sont des contrats qui transfèrent le risque financier significatif au Groupe. Le risque financier s'entend du risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt spécifié, prix d'un instrument financier, prix d'une marchandise, taux de change, indice de prix ou de taux, notation de crédit ou indice de crédit ou autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il le demeure sur toute sa durée même si le risque d'assurance qui lui est associé diminue de façon significative pendant cette période, à moins que tous les droits et toutes les obligations en lien avec un tel contrat ne cessent ou n'expirent. Un contrat de placement peut, pour sa part, être reclassé comme un contrat d'assurance après son établissement si le risque d'assurance qui lui est associé devient par la suite significatif.

#### **Classement des immeubles**

Les immeubles détenus à long terme afin d'en tirer des revenus locatifs et dont le Groupe n'est pas le principal occupant sont considérés comme des immeubles de placement. Le caractère significatif de l'usage est établi en analysant le rapport entre l'espace locatif occupé à des fins propres en comparaison avec l'espace locatif total.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## **ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES**

Les estimations et hypothèses établies par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont les impacts les plus significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivantes :

### **Juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur des instruments financiers est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur est établie à l'aide des prix (cours acheteur pour les actifs et cours vendeur pour les passifs) provenant d'un marché actif. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est établie au moyen des prix de marché prévalant pour des instruments ayant des caractéristiques et des profils de risque similaires ou des modèles d'évaluation interne ou externe qui utilisent des données observables sur le marché. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise ses meilleures estimations.

### **Juste valeur des immeubles de placement**

Le Groupe se fonde sur l'évaluation de la juste valeur établie par un évaluateur indépendant qualifié pour établir la juste valeur des immeubles de placement. Il utilise des techniques d'évaluation qui reposent sur ses normes et techniques d'évaluation.

Les principales hypothèses pour déterminer la juste valeur des immeubles de placement sont décrites à la note 6.

### **Juste valeur des passifs des contrats de placement**

La juste valeur des passifs des contrats de placement est équivalente à leur valeur comptable étant donné leur échéance à court terme.

### **Avantages futurs du personnel**

Le calcul de l'obligation et de la charge au titre de prestations définies est basé sur plusieurs hypothèses actuarielles démographiques et financières. Les principales hypothèses incluent le taux d'actualisation et le taux de croissance de la rémunération future. Ces hypothèses sont présentées à la note 15.

### **Passif des contrats d'assurance de personnes**

L'établissement des provisions mathématiques des contrats d'assurance dépend de plusieurs hypothèses actuarielles dont la mortalité, l'invalidité, le rendement des placements (marchés boursiers, taux d'intérêt et défaut de paiement), les frais d'exploitation, les taux de déchéance, l'inflation, les dividendes versés aux titulaires de polices et les impôts. L'information sur ces hypothèses est présentée aux notes 2 et 13.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 4. PLACEMENTS

Valeur comptable et juste valeur

	2015					
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	8 818	-	-	-	8 818	8 818
<b>Titres de créance</b>						
Gouvernements	374 193	99 382	-	-	473 575	473 575
Municipalités	1 653	-	-	-	1 653	1 653
Sociétés et autres	6 082	3 943	-	-	10 025	10 025
	381 928	103 325	-	-	485 253	485 253
<b>Titres de participation</b>						
Ordinaires	-	160	-	-	160	160
Privilégiés	40 777	-	-	-	40 777	40 777
Unités de fonds de placement	20 674	4 470	-	-	25 144	25 144
	61 451	4 630	-	-	66 081	66 081
<b>Prêts hypothécaires</b>						
Résidentiels assurés	-	-	8 483	-	8 483	8 854
Résidentiels autres	-	-	24 232	-	24 232	24 388
Commerciaux	-	-	83 619	-	83 619	84 017
	-	-	116 334	-	116 334	117 259
<b>Autres placements</b>	-	-	1 867	-	1 867	1 864
<b>Avances sur polices</b>	-	-	8 714	-	8 714	8 714
<b>Immeubles de placement</b>	-	-	-	30 869	30 869	30 869
	452 197	107 955	126 915	30 869	717 936	718 858

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## Valeur comptable et juste valeur

	2014					
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	28 793	-	-	-	28 793	28 793
<b>Titres de créance</b>						
Gouvernements	362 593	97 805	-	-	460 398	460 398
Municipalités	1 717	-	-	-	1 717	1 717
Sociétés et autres	6 025	4 973	-	-	10 998	10 998
	370 335	102 778	-	-	473 113	473 113
<b>Titres de participation</b>						
Ordinaires	-	161	-	-	161	161
Privilégiés	47 043	-	-	-	47 043	47 043
Unités de fonds de placement	21 572	4 909	-	-	26 481	26 481
	68 615	5 070	-	-	73 685	73 685
<b>Prêts hypothécaires</b>						
Résidentiels assurés	-	-	10 598	-	10 598	10 635
Résidentiels autres	-	-	26 166	-	26 166	26 547
Commerciaux	-	-	81 116	-	81 116	81 460
	-	-	117 880	-	117 880	118 642
<b>Autres placements</b>	-	-	2 436	-	2 436	2 446
<b>Avances sur polices</b>	-	-	8 497	-	8 497	8 497
<b>Immeubles de placement</b>	-	-	-	30 797	30 797	30 797
	467 743	107 848	128 813	30 797	735 201	735 973

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## Immeubles de placement

Le tableau suivant présente les transactions liées aux immeubles de placement.

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	30 797	32 647
Disposition	-	(2 067)
Variation de la juste valeur	72	217
Solde à la fin de l'exercice	30 869	30 797
Revenu locatif et frais de service	6 947	7 145
Charges opérationnelles générant un revenu locatif	(4 343)	(4 243)
Charges opérationnelles ne générant pas de revenu locatif	(574)	(908)

## 5. GESTION DU RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux risques liés aux instruments financiers que le Groupe doit gérer sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (taux d'intérêt et marché boursier). Les moyens mis en œuvre par le Groupe pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque que le Groupe subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation de paiements à leur échéance. Le Groupe, dans le cours normal de ses activités, est exposé à ce risque par le biais du crédit consenti à ses clients, réassureurs et courtiers, du crédit sous forme de prêts hypothécaires et de l'exposition de ses différents portefeuilles de placement. Le risque de concentration de crédit peut aussi se présenter

lorsqu'il y a concentration des investissements auprès d'entités ayant des activités similaires, dans une même région géographique, dans un même secteur d'activité, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité.

La gestion du risque de crédit est effectuée au moyen de la politique de placement du Groupe et s'applique aux divers moyens de placements et de crédit. Les placements dans des titres de créance doivent être choisis après une analyse qui tient compte de la diversification géographique, du type d'émetteur, de la cote de crédit moyenne et de l'échéance des titres. Des limites sont établies pour chacun de ces facteurs.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

Le Groupe dispose également d'une politique de crédit spécifique aux prêts hypothécaires selon laquelle une étude doit être effectuée afin de déterminer une cote de crédit pour le prêt. Pour gérer le risque de concentration, des limites par industrie sont établies, certains secteurs sont évités et le montant de prêts consentis à une même personne ou à un même groupe est limité. De plus, les prêts doivent être garantis par des immeubles résidentiels ou commerciaux ou par des terrains détenus à des fins de lotissement. Le type de garantie est fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie.

La conclusion de conventions de garantie représente aussi une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant requis et le type de garantie sont fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été établies à l'égard des types de garanties acceptables et des paramètres d'évaluation connexes. La direction passe en revue la valeur des garanties et exige des garanties additionnelles, au besoin.

#### Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal du Groupe lié aux instruments financiers. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

	2015	2014
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 818	28 793
Titres de créance	485 253	473 113
Prêts hypothécaires	116 334	117 880
Autres placements	1 867	2 436
Avances sur polices	8 714	8 497
Actifs de réassurance (note 11)	168 883	158 663
Autres créances (note 7)	19 099	17 987
	<u>808 968</u>	<u>807 369</u>

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## Qualité du portefeuille de titres de créance

	2015	2014
	\$	\$
AAA	586	1 610
AA	221 582	211 589
A	263 085	259 914
	<u>485 253</u>	<u>473 113</u>

## Qualité du portefeuille de titres de participation privilégiés

	2015	2014
	\$	\$
PF-1	-	4 699
PF-2	38 239	42 344
PF-3	2 538	-
	<u>40 777</u>	<u>47 043</u>

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## Prêts en souffrance et provisions pour pertes

La valeur comptable, avant provisions pour pertes, des prêts hypothécaires en souffrance est la suivante :

2015				
	En souffrance depuis 31 à 60 jours	En souffrance depuis 61 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires non dépréciés				
Résidentiels autres	-	-	-	-
	-	-	-	-
Prêts hypothécaires dépréciés				
Commerciaux	-	-	-	-
	-	-	-	-

2014				
	En souffrance depuis 31 à 60 jours	En souffrance depuis 61 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires non dépréciés				
Résidentiels autres	-	-	202	202
	-	-	202	202
Prêts hypothécaires dépréciés				
Commerciaux	-	-	653	653
	-	-	653	653

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## Provisions pour pertes

	2015	2014
	\$	\$
Prêts hypothécaires :		
Au début de l'exercice	353	382
Augmentation (diminution) des provisions pour pertes	(353)	(29)
À la fin de l'exercice	-	353

## RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

Ce risque est géré en appariant les flux de trésorerie de l'actif et du passif, ainsi que par une gestion active des capitaux. Cependant, un certain niveau de liquidité est requis afin de compenser des imprévus tels que des rachats d'actifs ou des défaillances.

Des liquidités supplémentaires sont disponibles au moyen de marges de crédit, au besoin.

Le Groupe a des engagements envers des clients pour des prêts hypothécaires approuvés et non déboursés. Le calendrier de remboursement de ces prêts est le suivant :

	1 à 6 mois	7 à 12 mois	Plus de 1 an
	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires approuvés non déboursés	1 204	-	-

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et la juste valeur totale des actifs financiers en fonction de leur échéance.

	2015						
	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	8 818	-	-	-	-	8 818	8 818
<b>Titres de créance</b>							
Gouvernements	-	10	18 725	45 285	409 555	473 575	473 575
Municipalités	-	526	1 127	-	-	1 653	1 653
Sociétés et autres	-	3 943	1 050	-	5 032	10 025	10 025
	-	4 479	20 902	45 285	414 587	485 253	485 253
<b>Titres de participation</b>							
Ordinaires	160	-	-	-	-	160	160
Privilégiés	40 777	-	-	-	-	40 777	40 777
Unités de fonds de placement	25 144	-	-	-	-	25 144	25 144
	66 081	-	-	-	-	66 081	66 081
<b>Prêts hypothécaires</b>							
Résidentiels assurés	-	2 637	2 933	-	2 913	8 483	8 854
Résidentiels autres	-	9 447	9 199	5 586	-	24 232	24 388
Commerciaux	-	25 900	28 767	26 463	2 489	83 619	84 017
	-	37 984	40 899	32 049	5 402	116 334	117 259
<b>Autres placements</b>	-	312	1 537	18	-	1 867	1 864
<b>Avances sur polices</b>	8 714	-	-	-	-	8 714	8 714
<b>Autres créances</b>	19 099	-	-	-	-	19 099	19 099

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

	2014						Juste valeur
	Aucune échéance	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	28 793	-	-	-	-	28 793	28 793
<b>Titres de créance</b>							
Gouvernements	-	2 786	20 141	33 087	404 384	460 398	460 398
Municipalités	-	-	1 717	-	-	1 717	1 717
Sociétés et autres	-	1 002	5 047	-	4 949	10 998	10 998
	-	3 788	26 905	33 087	409 333	473 113	473 113
<b>Titres de participation</b>							
Ordinaires	161	-	-	-	-	161	161
Privilégiés	47 043	-	-	-	-	47 043	47 043
Unités de fonds de placement	26 481	-	-	-	-	26 481	26 481
	73 685	-	-	-	-	73 685	73 685
<b>Prêts hypothécaires</b>							
Résidentiels assurés	-	3 037	4 564	-	2 997	10 598	10 635
Résidentiels autres	-	10 362	9 785	-	6 019	26 166	26 547
Commerciaux	-	22 980	35 110	19 947	3 079	81 116	81 460
	-	36 379	49 459	19 947	12 095	117 880	118 642
<b>Autres placements</b>	-	940	1 262	234	-	2 436	2 446
<b>Avances sur polices</b>	8 497	-	-	-	-	8 497	8 497
<b>Autres créances</b>	17 987	-	-	-	-	17 987	17 987

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## **RISQUE DE MARCHÉ**

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ces derniers comprennent deux types de risques : le risque de taux d'intérêt et le risque de marché boursier.

### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est présent lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne une variation de l'écart de valeur entre l'actif et le passif. De par la nature des activités d'une compagnie d'assurance qui consiste à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations dont l'échéance peut être incertaine et éloignée dans le temps, notamment en ce qui touche les prestations de décès et les versements de rentes, le risque de taux d'intérêt doit être géré adéquatement.

Le Groupe a recours à l'appariement entre ses actifs et ses passifs afin de réduire la volatilité des marges bénéficiaires causée par les fluctuations entre les profits réalisés et ceux crédités aux contrats existants. Pour gérer les exigences en matière de concordance, les actifs et les passifs financiers sont répartis par secteurs d'activité afin de pouvoir appairer les actifs d'un secteur avec les passifs de ce même secteur. Cet appariement est analysé et modifié à intervalles réguliers. L'échange d'information entre l'actuariat, les finances et les gestionnaires de placements, de même que la publication régulière des taux crédités font partie de ce processus.

Pour gérer le risque davantage, la correspondance est fondée sur les caractéristiques des produits vendus. Pour des produits devant procurer des prestations fixes et fortement prévisibles, le Groupe procède à l'appariement entre les passifs et les actifs ayant des caractéristiques similaires, soit des placements

dans des instruments à revenu fixe. Cela permet donc d'obtenir une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, car toute variation de la juste valeur des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur des passifs. Compte tenu des placements disponibles sur le marché, il est plus difficile de faire cet appariement pour les passifs ayant une échéance de plus de 30 ans.

De plus, la politique du Groupe est de viser une correspondance assez complète. Ainsi, les écarts de durée entre l'actif et le passif ne doivent pas dépasser certains paramètres établis. Cette politique vise à gérer le risque de taux d'intérêt pour les passifs avec des échéances plus éloignées que les actifs auxquels ils correspondent.

Les flux de trésorerie projetés des actifs et des passifs sont utilisés dans la méthode canadienne axée sur le bilan pour l'établissement des provisions techniques. Les flux de trésorerie des actifs sont réduits pour tenir compte des pertes éventuelles pour rendement insuffisant de l'actif. Le risque de réinvestissement est évalué au moyen de plusieurs scénarios de taux d'intérêt (qui prévoient tour à tour l'augmentation et la diminution des taux).

### **Risque de marché boursier**

Le risque de marché boursier correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs découlant des fluctuations du marché. Le Groupe est exposé à ce risque de diverses manières : par le biais d'honoraires de gestion calculés en fonction de la valeur de l'actif sous gestion, par la charge résultant de la garantie de capital offerte pour certains produits et par le rendement des éléments d'actif sur lesquels sont adossés les capitaux propres et les provisions techniques. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement du Groupe prévoit le recours à des investissements prudents, selon des limites clairement définies.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

### Hiérarchie de la juste valeur

Une hiérarchie de techniques d'évaluation des justes valeurs est utilisée pour les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que pour ceux dont la juste valeur est présentée dans les notes. Les niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : L'évaluation est effectuée à l'aide d'actifs ou passifs identiques sur un marché actif sans ajustement.

- Niveau 2 : L'évaluation est basée sur des données autres que les données sur un marché actif incluses dans le niveau 1 et qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement (prix) ou indirectement (dérivé du prix).
- Niveau 3 : L'évaluation n'est pas fondée sur des données de marché observables.

Le tableau suivant présente des informations sur la juste valeur des actifs et passifs en fonction des niveaux de données utilisés :

	2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs comptabilisés à la juste valeur</b>	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 818	-	-	8 818
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de créance	-	381 928	-	381 928
Titres de participation	61 451	-	-	61 451
Actifs financiers disponibles à la vente				
Titres de créance	-	103 325	-	103 325
Titres de participation	4 630	-	-	4 630
Immeubles de placement	-	-	30 869	30 869
<b>Actifs présentés à la juste valeur</b>				
Prêts hypothécaires	-	117 259	-	117 259
Autres placements	-	1 864	-	1 864
Avances sur polices	-	8 714	-	8 714
	74 899	613 090	30 869	718 858
<b>Passifs comptabilisés à la juste valeur</b>				
Passifs des contrats de placement	-	22 138	-	22 138
<b>Passifs présentés à la juste valeur</b>				
Emprunts	-	5 373	-	5 373
	-	27 511	-	27 511

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

	2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs comptabilisés à la juste valeur</b>	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 793	-	-	28 793
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de créance	-	370 335	-	370 335
Titres de participation	68 615	-	-	68 615
Actifs financiers disponibles à la vente				
Titres de créance	-	102 778	-	102 778
Titres de participation	5 070	-	-	5 070
Immeubles de placement	-	-	30 797	30 797
<b>Actifs présentés à la juste valeur</b>				
Prêts hypothécaires	-	118 642	-	118 642
Autres placements	-	2 446	-	2 446
Avances sur polices	-	8 497	-	8 497
	102 478	602 698	30 797	735 973
<b>Passifs comptabilisés à la juste valeur</b>				
Passifs des contrats de placement	-	23 358	-	23 358
<b>Passifs présentés à la juste valeur</b>				
Emprunts	-	5 888	-	5 888
	-	29 246	-	29 246

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de la période considérée.

Se référer à la note 4 pour la conciliation de la juste valeur marchande des immeubles de placement.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

Les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle est déterminée par un évaluateur indépendant qualifié.

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Ces méthodes sont fondées sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt courants du marché en fonction des caractéristiques, de l'emplacement et du marché de chacun des immeubles. Les flux de trésorerie futurs attendus incluent les flux de trésorerie contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles attendues. Ils tiennent compte des intérêts, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie

futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location en vigueur et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché.

Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi que des données du marché et des projections en date de l'évaluation. Les justes valeurs sont habituellement comparées aux informations du marché, y compris les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable.

L'évaluateur indépendant qualifié établit la juste valeur des immeubles de placement en fonction de leur utilisation optimale. Il utilise les méthodes suivantes d'évaluation: approche du coût, approche de revenu et approche de comparaison directe. Les principales hypothèses sont les suivantes:

	2015	2014
	%	%
Taux d'actualisation	9 à 10	9 à 10
Taux de croissance		
Loyers	0 à 2	0 à 2
Dépenses d'opération	2	2
Taux d'inoccupation	5	5

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 7. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2015	2014
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Montants à recevoir au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	4 183	3 474
Réassureurs	9 069	8 038
Agents, courtiers et intermédiaires	1 292	1 273
Produits de placement à recevoir	1 212	1 335
Comptes à recevoir	3 343	3 867
	<u>19 099</u>	<u>17 987</u>
<b>Actifs non financiers</b>		
Commissions et frais payés d'avance	2 654	2 380
Impôts sur le résultat à recevoir	1 313	49
Autres	35	34
	<u>4 002</u>	<u>2 463</u>
	<u>23 101</u>	<u>20 450</u>

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Équipement
	\$
<b>Coût</b>	
Au 31 décembre 2014	8 119
Ajouts	1 186
Autres variations	(572)
Au 31 décembre 2015	<u>8 733</u>
<b>Amortissement cumulé</b>	
Au 31 décembre 2014	3 777
Amortissement	772
Autres variations	(572)
Au 31 décembre 2015	<u>3 977</u>
<b>Valeur comptable</b>	
Au 31 décembre 2014	4 342
Au 31 décembre 2015	4 756

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels acquis	Logiciels développés	Projets technologiques en cours	Liste clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Au 31 décembre 2014	1 277	12 892	27	898	15 094
Coût capitalisé	21	-	233	-	254
Projets achevés	112	27	(159)	-	(20)
Autres variations	(223)	-	-	-	(223)
Au 31 décembre 2015	1 187	12 919	101	898	15 105
<b>Amortissement cumulé</b>					
Au 31 décembre 2014	755	8 222	-	-	8 977
Amortissement	266	1 396	-	-	1 662
Autres variations	(223)	-	-	-	(223)
Au 31 décembre 2015	798	9 618	-	-	10 416
<b>Valeur comptable</b>					
Au 31 décembre 2014	522	4 670	27	898	6 117
Au 31 décembre 2015	389	3 301	101	898	4 689

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 10. ACTIF NET DES FONDS DISTINCTS

	2015	2014
<b>ACTIF NET</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Placements :		
Titres de créance	18 356	10 773
Titres de participation	7 568	8 549
Fonds de placement	629 362	587 355
Trésorerie et dépôts à terme	1 435	4 820
Produits de placement à recevoir	85	53
Autres	2 197	1 127
	659 003	612 677
Passif	1 407	640
<b>ACTIF NET</b>	<b>657 596</b>	<b>612 037</b>

	2015	2014
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>		
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	612 037	546 447
Contributions nettes :		
Contributions	113 545	90 851
Retraits de fonds	(77 702)	(62 890)
	35 843	27 961
Produits de placement :		
Variation de la valeur des placements	(17 168)	16 051
Intérêts et dividendes	38 394	31 362
	21 226	47 413
Frais de gestion et d'administration	(11 510)	(9 784)
<b>ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>657 596</b>	<b>612 037</b>

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 11. PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET ACTIFS DE RÉASSURANCE

### Nature et composition

La composition des passifs des contrats d'assurance du Groupe va comme suit :

	2015		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	459 205	(132 690)	326 515
Assurance collective	53 164	(34 228)	18 936
Rentes et pensions	219 777	(809)	218 968
Autres passifs des contrats d'assurance	3 091	(1 156)	1 935
	735 237	(168 883)	566 354

	2014		
	Passifs des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	448 496	(122 955)	325 541
Assurance collective	52 572	(34 075)	18 497
Rentes et pensions	234 297	(978)	233 319
Autres passifs des contrats d'assurance	1 652	(655)	997
	737 017	(158 663)	578 354

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## Variation des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance

La variation pour l'exercice se répartit comme suit :

	2015		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres contrats d'assurance	735 365	(158 008)	577 357
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	(35 852)	(4 437)	(40 289)
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	38 135	(6 882)	31 253
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	(5 502)	1 600	(3 902)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	(3 219)	(9 719)	(12 938)
Solde avant ce qui suit :	732 146	(167 727)	564 419
Autres contrats d'assurance	3 091	(1 156)	1 935
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	735 237	(168 883)	566 354

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

	2014		
	Contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Solde au début, avant autres contrats d'assurance	633 159	(129 070)	504 089
Variation des soldes des polices d'assurance en vigueur	62 940	(26 481)	36 459
Soldes résultant des nouvelles polices d'assurance	48 318	(6 906)	41 412
Changements apportés aux méthodes et aux hypothèses	(9 052)	4 449	(4 603)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	102 206	(28 938)	73 268
Solde avant ce qui suit :	735 365	(158 008)	577 357
Autres contrats d'assurance	1 652	(655)	997
Total des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance	737 017	(158 663)	578 354

Les principaux changements apportés aux méthodes et aux hypothèses actuarielles se détaillent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Mortalité	(1 074)	(275)
Intérêt	(1 801)	(6 216)
Déchéance	(142)	2 194
Fonds distincts	(31)	-
Dépense	(858)	(905)
Autres (dividendes, données)	4	599
Total	(3 902)	(4 603)

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 12. PASSIFS DES CONTRATS DE PLACEMENT

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	23 358	23 114
Dépôts	2 145	2 355
Intérêts	352	386
Retraits de fonds	(3 717)	(2 497)
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	(1 220)	244
Total des passifs des contrats de placement	22 138	23 358

## 13. RISQUE D'ASSURANCE

Le principal risque auquel le Groupe est confronté à l'égard des contrats d'assurance est celui que les demandes de règlement et les prestations réelles ou leur calendrier diffèrent des prévisions. Ce risque est influencé par la fréquence des demandes de règlement, la gravité des sinistres, les prestations versées et le dénouement ultérieur des demandes de règlement à long terme. Par conséquent, l'objectif du Groupe est de s'assurer de l'existence de provisions suffisantes pour couvrir ces obligations.

L'exposition au risque est atténuée par la diversification au sein d'un important portefeuille de contrats d'assurance et de secteurs géographiques. La variabilité des risques est aussi améliorée par la sélection minutieuse et la mise en œuvre de lignes directrices sur les stratégies liées à la sélection des risques, ainsi que le recours à des conventions de réassurance.

La concentration du risque est gérée en recourant à la réassurance pour limiter le risque du Groupe relatif à chacun de ses assurés et stabiliser ses résultats.

Des montants maximums de prestations variant par secteurs d'activité sont établis en assurance vie et maladie. Le Groupe a également conclu des traités de réassurance qui couvrent les pertes financières découlant de multiples demandes de règlements qui pourraient survenir à la suite d'événements catastrophiques qui toucheraient plusieurs assurés.

Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la provision pour demandes de règlement en cours et aux contrats de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices, d'où l'existence d'un risque de crédit à l'égard des assurances cédées, dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives à de telles conventions de réassurance. Chaque année, une confirmation est effectuée auprès des réassureurs afin d'assurer qu'ils ont une capitalisation qui dépasse les normes exigées par les organismes de réglementation.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## Contrats d'assurance

Les contrats d'assurance vie offerts par le Groupe comprennent les suivants : assurance vie permanente individuelle, assurance vie temporaire individuelle et collective, et rentes individuelles et collectives.

Les contrats d'assurance vie sont des contrats pour lesquels l'assureur reçoit des primes en échange de prestations qui seront versées au décès du titulaire du contrat ou à la déchéance du contrat.

Les contrats de rente se présentent sous forme de rente payable à partir d'un certain âge en échange de primes. En cas de décès avant le départ à la retraite, la valeur des fonds accumulés au titre des rentes différées est habituellement remboursée sur les contrats. La plupart des contrats permettent au titulaire de retirer un montant au comptant à la retraite ou de recevoir une rente au taux de conversion garanti.

Les rentes immédiates sont des produits à prime unique selon lesquels une prestation spécifique est versée à un titulaire de police. Les prestations sont habituellement fixes ou accrues chaque année à un taux précis ou conformément au taux d'inflation. La plupart des contrats garantissent un revenu pour une période minimale, ou peuvent être transférés à un conjoint, selon un pourcentage convenu, dans le cas du décès du titulaire.

Les rentes différées sont des contrats comportant un taux d'intérêt garanti, souvent pour une période égale ou inférieure à cinq ans. Ces contrats renoncent aux rajustements de la valeur de marché jusqu'au décès du titulaire du contrat.

Les sorties de fonds liées au passif des contrats d'assurance nettes de la réassurance s'illustrent ainsi :

	Moins de 1 an	1 an à 5 ans	5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	(12 598)	(10 060)	35 454	313 719	326 515
Assurance collective	7 091	6 339	3 868	3 573	20 871
Rentes et pensions	63 330	96 330	23 620	35 688	218 968

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

Voici les principaux risques du Groupe :

- Risque de mortalité : Risque de perte résultant du fait que le titulaire de police décède plus tôt ou plus tard que prévu
- Risque de morbidité : Risque de perte résultant du fait que la santé du titulaire de police diffère des prévisions
- Risque de longévité : Risque de perte résultant du fait que le rentier vive plus longtemps que prévu
- Risque de rendement : Risque de perte résultant du fait que les rendements réels diffèrent des rendements prévus
- Risque de charges : Risque de perte résultant du fait que les frais soient plus élevés que prévu
- Risque de décision du titulaire de police : Risque de perte résultant du fait que les décisions du titulaire de police (déchéance et rachat) diffèrent des prévisions

## Sensibilités

L'analyse qui suit est réalisée en tenant compte des changements pouvant être raisonnablement apportés aux principales hypothèses, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées, pour présenter l'incidence sur le résultat après impôt. La corrélation entre les hypothèses influera considérablement sur le calcul du passif-sinistres ultime, mais pour démontrer l'incidence attribuable aux changements apportés aux hypothèses, ces dernières ont dû être modifiées individuellement. Il est à noter que les variations de ces hypothèses ne sont pas linéaires.

Hypothèse	Variation	Incidence sur le résultat après impôt	
		2015	2014
	\$	\$	\$
Mortalité – produits d'assurance-vie	+ 2 %	(2 186)	(2 033)
Mortalité – produits de rentes	- 2 %	(355)	(344)
Morbidité	5 % défavorable	(1 651)	(1 489)
Frais (maintien des contrats)	+ 5 %	(1 671)	(1 615)
Taux de résiliation de polices	10 % défavorable	(5 366)	(4 654)
Intérêts			
Mouvement parallèle immédiat de tous les points de la courbe de rendement	+ 100 pdb	(1 042)	257
	- 100 pdb	943	(600)
Immeubles de placement			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	2 250	2 244
	- 10 %	(2 250)	(2 244)
Fonds distincts et titres de participation			
Variation immédiate de la valeur marchande	+ 10 %	774	436
	- 10 %	(1 491)	(966)

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 14. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2015	2014
	\$	\$
<b>Passifs financiers</b>		
Montants à payer au titre de l'assurance :		
Titulaires de polices	8 858	13 324
Réassureurs	5 963	4 010
Agents, courtiers et intermédiaires	1 304	1 176
Fournisseurs et charges à payer	6 929	7 345
Autres	1 091	1 097
	<hr/> 24 145	<hr/> 26 952
<b>Passifs non financiers</b>		
Impôts sur le résultat	144	4 441
	<hr/> 24 289	<hr/> 31 393

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 15. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations définies du Groupe se présentent comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
<b>Évolution des obligations au titre des prestations définies :</b>		
Solde au début de l'exercice	56 081	46 390
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 641	1 571
Cotisations des salariés	767	829
Charges d'intérêts	2 331	2 246
Prestations versées	(3 161)	(1 689)
Changement résultant d'une réduction au régime	-	(113)
Pertes (gains) actuarielles résultant des ajustements d'expérience	686	668
Pertes (gains) actuarielles résultant de changement des hypothèses démographiques	(85)	-
Pertes (gains) actuarielles résultant de changement des hypothèses financières	-	6 179
Solde à la fin de l'exercice	58 260	56 081
<b>Évolution de l'actif des régimes :</b>		
Juste valeur au début de l'exercice	41 901	36 901
Cotisations de l'employeur	4 937	2 790
Cotisations des salariés	767	829
Rendement des actifs des régimes	1 359	3 070
Prestations versées	(3 161)	(1 689)
Juste valeur à la fin de l'exercice	45 803	41 901

Les montants comptabilisés à l'état de la situation financière sont les suivants :

	2015	2014
	\$	\$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	58 260	56 081
Juste valeur des actifs des régimes	(45 803)	(41 901)
Passif relatif aux régimes de retraite	12 457	14 180

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

La charge nette du Groupe au titre des régimes de retraite se présente comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, net des cotisations des salariés	1 641	1 571
Changement résultant d'une réduction au régime	-	(113)
Intérêts nets sur le passif	564	472
	<u>2 205</u>	<u>1 930</u>

Le poste Passif au titre des avantages du personnel de l'état consolidé de la situation financière comprend ce qui suit :

	2015	2014
	\$	\$
Passif relatif aux régimes d'assurance collective	565	545
Passif relatif aux régimes de retraite	12 457	14 180
	<u>13 022</u>	<u>14 725</u>

Les participants aux régimes versent des cotisations de 7,5 % (7,5 % en 2014) à leur régime de retraite. Le Groupe verse les cotisations résiduelles nécessaires aux régimes. Le Groupe finance les régimes de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions prévues par ceux-ci. La valeur de ces prestations fut établie lors des dernières évaluations actuarielles, soit le 31 décembre 2015 pour le régime de pension des représentants, représentantes, employés et employées d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie (« AMV ») et le 31 décembre 2015 pour le régime de pension des employés et employées de Place de l'Assomption (« Place »). La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime AMV est

de 20 années (21 années en 2014) et de 9 années (9 années en 2014) pour ceux du régime Place. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite sont les mêmes que pour les régimes de retraite.

Le Groupe estime devoir contribuer pour un montant de 5 178 \$ à ses régimes à prestations définies au cours de 2016.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

Les fonds des régimes de retraite sont investis dans les actifs suivants :

	2015	2014
	\$	\$
Fonds régime de retraite Assomption Vie et Place de l'Assomption	45 617	41 662
Trésorerie	186	239
	45 803	41 901

## Fonds régime de retraite Assomption Vie et Place de l'Assomption

Le Fonds régime de retraite Assomption Vie et Place de l'Assomption (le «Fonds régime de retraite») est un fonds distinct constitué par Assomption Vie. L'objectif global du Fonds régime de retraite est de réaliser un rendement net, déduction faite des frais de gestion, supérieur à l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation, actualisé au taux annuel composé moyen sur une période de quatre ans.

Le portefeuille du Fonds régime de retraite se compose d'encaisse (4 %), d'obligations canadiennes (41 %), d'actions canadiennes (23 %), d'actions étrangères (27 %) et de fonds de couverture (5 %). Le Fonds régime de retraite est admissible comme placement aux fins des régimes enregistrés d'épargne-retraite sous la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

## Hypothèses actuarielles retenues pour évaluer les obligations au titre des régimes à prestations définies

	2015	2014
	%	%
Taux d'actualisation	4,0 à 4,1	4,0 à 4,1
Taux de croissance de la rémunération	3,25 à 3,75	3,25 à 3,75
Taux de mortalité	CPM-B2D2014	CPM-B1D2014

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## Analyses de sensibilité

L'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est sensible aux hypothèses actuarielles précédentes. Le tableau suivant

résume l'impact sur l'obligation au titre des régimes à prestations définies à la fin de l'année s'il y a un changement de 1 % dans les hypothèses actuarielles.

	2015	
	+ 1%	- 1%
Taux d'actualisation	(10 023)	13 302
Taux de croissance de la rémunération	2 224	(2 070)
Taux de mortalité	(85)	86

## Régime à cotisations définies

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le groupe a cessé d'offrir le régime à prestations définies aux nouveaux employés et offre maintenant un régime à cotisations définies qui fournit des prestations de retraite. Les cotisations du Groupe au régime à

cotisations définies ne sont toutefois pas comprises dans les coûts constatés aux régimes à prestations définies ci-dessus. Le coût total reconnu par le Groupe au titre du régime à cotisations définies au cours de l'exercice 2015 est de 144 \$ (80 \$ en 2014).

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 16. EMPRUNTS

Le Groupe dispose de marges de crédit autorisées totalisant 500 \$ portant intérêt au taux de base. Ces emprunts bancaires sont renouvelables annuellement, ne sont pas garantis et ne sont pas utilisés au 31 décembre 2015.

	2015	2014
	\$	\$
<b>Prêts hypothécaires</b>		
Emprunt hypothécaire à un taux de 2,55 %, remboursable en versements mensuels de 34 \$, incluant les intérêts, échéant en avril 2016 et grevant les immeubles de placement	2 421	2 759
Emprunt hypothécaire à un taux de 2,55 %, remboursable en versements mensuels de 33 \$, incluant les intérêts, échéant en avril 2016 et grevant les immeubles de placement	1 626	1 976
<b>Emprunts bancaires et autres</b>		
Emprunts au taux préférentiel moins 1 % sans modalités de remboursement établies	297	297
Billet promissoire à un taux de 4 %, remboursable en totalité en 2016	500	500
Contrepartie éventuelle payable en totalité en 2016	648	557
	<u>5 492</u>	<u>6 089</u>
Juste valeur	<u>5 373</u>	<u>5 888</u>

Les versements de capital prévus et requis au cours des cinq prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de remboursement de ces emprunts sont les suivants :

Exercices se terminant le 31 décembre	2016	1 851 \$
	2017	720 \$
	2018	741 \$
	2019	765 \$
	2020	487 \$

Ces versements estimatifs sont fondés sur l'hypothèse que les emprunts seront renouvelés. Le montant des emprunts hypothécaires renouvelables au cours du prochain exercice s'élève à 3 344 \$.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 17. IMPÔTS

Les impôts sur le résultat sont composés de ce qui suit :

	2015	2014
	\$	\$
Impôt exigible	2 338	2 260
Ajustements des années antérieures	(6)	(11)
Impôt différé	356	684
	<u>2 688</u>	<u>2 933</u>

Le taux d'imposition effectif au compte de résultat consolidé diffère du taux d'imposition prévu par la loi pour le Groupe en raison des éléments suivants :

	2015		2014	
	\$	%	\$	%
Impôts sur le résultat prévus par la loi	3 252	27,1	3 467	27,1
Augmentation (diminution) du taux d'imposition résultant de ce qui suit :				
Produits de placement non imposables	(644)	(5,4)	(597)	(4,7)
Écart des taux d'imposition dans les autres provinces	59	0,5	15	0,1
Ajustements des années antérieures	(6)	-	(11)	(0,1)
Autres	27	0,2	59	0,5
	<u>2 688</u>	<u>22,4</u>	<u>2 933</u>	<u>22,9</u>

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

Les passifs d'impôts différés (actifs d'impôts différés) du Groupe résultent des éléments qui suivent :

	2015	2014
	\$	\$
Immeubles de placement, immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	5 336	5 499
Passifs (actifs) des contrats d'assurance	(46)	26
Titres de créance	249	303
Régimes d'avantages du personnel	(3 547)	(4 010)
Autres	28	122
	2 020	1 940
Actifs d'impôts différés	(2 241)	(2 168)
Passifs d'impôts différés	4 261	4 108
	2 020	1 940

## 18. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie reliés aux activités d'exploitation incluent les éléments suivants :

	2015	2014
	\$	\$
Intérêts reçus	8 639	9 482
Impôts sur le résultat payés	7 975	25
Participations versées	594	200
Dividendes reçus	2 455	2 283
Les flux de trésorerie reliés aux activités de financement incluent l'élément suivant :		
Intérêts versés sur le financement	147	193

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 19. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des affaires, le Groupe est à l'occasion appelé à intervenir en qualité de défendeur dans le cadre de poursuites judiciaires. Bien qu'il soit impossible de prévoir le dénouement de telles poursuites, le Groupe ne prévoit pas encourir de pertes importantes ou devoir mobiliser de montants considérables dans le cadre de ces poursuites.

## 20. ENGAGEMENT

En tant que membre d'Assuris, le Groupe encourt et encourra probablement dans le futur, des coûts liés aux opérations de cette dernière. Assuris est responsable de l'indemnisation des assurés d'un assureur dont les opérations font l'objet d'une liquidation.

Les cotisations annuelles d'Assuris, calculées sur la base des primes annuelles moyennes des cinq dernières années, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Le Groupe s'est engagé à avancer des fonds, au gré d'Assuris, sous forme de prêts, dans le cas où cette dernière en exprimait le besoin.

## 21. PRIMES NETTES

	2015			2014
	Primes brutes	Primes cédées	Primes nettes	Primes nettes
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	56 451	(13 913)	42 538	39 091
Assurance collective	65 852	(15 580)	50 272	43 502
Rentes et pensions	59 867	-	59 867	65 176
	182 170	(29 493)	152 677	147 769

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 22. PRESTATIONS ET SINISTRES VERSÉS NETS

	2015		2014	
	Prestations et sinistres versés, montant brut	Sinistres cédés à des réassureurs	Prestations et sinistres versés, montant net	Prestations et sinistres versés, montant net
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	30 286	(9 598)	20 688	19 638
Assurance collective	50 008	(12 076)	37 932	34 252
Rentes et pensions	75 853	(73)	75 780	49 622
	156 147	(21 747)	134 400	103 512

## 23. HONORAIRES ET PRODUITS DE COMMISSIONS

	2015	2014
	\$	\$
Services administratifs aux titulaires de polices et services de gestion des placements	15 271	13 896
Frais de rachat et autres frais liés aux contrats	1 246	1 845
Commissions de réassurance	2 453	2 337
	18 970	18 078

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 24. PRODUITS DE PLACEMENT

	2015	2014
	\$	\$
Intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	306	357
Intérêts sur les titres de créance désignés à la juste valeur par le biais du résultat	1 827	1 931
Intérêts sur les titres de créance disponibles à la vente	3 496	3 374
Dividendes sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais du résultat	2 200	2 041
Dividendes sur les titres de participation disponibles à la vente	211	291
Intérêts sur les prêts hypothécaires et les autres placements	5 746	6 382
Intérêts sur les avances sur polices	435	424
Revenu locatif tiré des immeubles de placement	3 332	3 533
Frais de service tirés des immeubles de placement	3 615	3 612
Frais de service attribuables aux immeubles de placement	(4 343)	(4 243)
	<u>16 825</u>	<u>17 702</u>

## 25. REVENU LOCATIF

Place de l'Assomption, une filiale du Groupe, loue des immeubles de commerces de détail et de bureaux à des locataires en vertu de contrats de location simple.

Les engagements minimaux au titre des loyers liés aux contrats de location simple non résiliables sur leur durée restante se présentent comme suit:

	2015	2014
	\$	\$
Moins d'un an	5 439	4 573
Plus d'un an et moins de cinq ans	11 485	9 616
Plus de cinq ans	1 052	1 922
	<u>17 976</u>	<u>16 111</u>

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 26. GAINS ET PERTES RÉALISÉS SUR LES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

	2015	2014
	\$	\$
Gains réalisés		
Titres de participation	3	18
Titres de créance	1 804	202
Pertes réalisées		
Titres de participation	(3)	(7)
Titres de créance	-	-
	1 804	213

## 27. VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR

	2015	2014
	\$	\$
Actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	9 191	63 107
Immeubles de placement	72	217
	9 263	63 324

## 28. HONORAIRES ET COMMISSIONS VERSÉS

	2015	2014
	\$	\$
Honoraires versés	1 378	1 141
Commissions versées	27 441	23 070
	28 819	24 211

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 29. CHARGES ADMINISTRATIVES ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

	2015	2014
	\$	\$
<b>Charges administratives</b>		
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	19 421	18 625
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	772	898
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	1 662	1 693
Honoraires de consultants	3 470	3 163
Frais liés aux immeubles de placement (note 4)	574	908
Divers	5 113	4 342
	<u>31 012</u>	<u>29 629</u>
<b>Autres charges opérationnelles</b>		
Provision pour perte sur prêts	584	381
Divers	4 820	4 378
	<u>5 404</u>	<u>4 759</u>

## 30. GESTION DU CAPITAL

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe s'assure que les capitaux propres sont toujours suffisants pour maintenir la sécurité et la stabilité du Groupe. De plus, il veille à ce que le rendement du capital répond aux attentes des titulaires de polices ayant droit à la participation aux profits du Groupe. Il s'assure aussi de respecter les exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

De plus, chaque année, l'actuaire en évaluation procède à l'analyse des résultats anticipés du Groupe en fonction de son plan d'affaires dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'examen dynamique de la suffisance du capital. Le rapport de l'actuaire est présenté au conseil d'administration et

déposé auprès des organismes de réglementation. Le but de l'analyse est d'assurer que le Groupe possède un capital suffisant pour franchir avec succès les quelques prochaines années d'activité et pour faire face aux imprévus qui pourraient survenir.

Dans le cadre de cet exercice, plusieurs scénarios défavorables sont envisagés afin d'évaluer la solidité financière du Groupe. Étant donné la diversité des secteurs d'activité du Groupe, il ressort de cet exercice qu'aucun élément de sensibilité pris séparément n'a d'incidence importante sur la solvabilité. De plus, la combinaison de ces éléments à divers degrés n'a pas pour effet de mettre en péril la solvabilité du Groupe.

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES ET RATIO DE SOLVABILITÉ

Les organismes de réglementation exigent des compagnies d'assurance vie au Canada qu'elles maintiennent des ratios de capital minimums pour pouvoir exercer leurs activités. Pour se conformer aux exigences de la norme du BSIF, le Groupe maintient un ratio supérieur à l'exigence minimum de 150 %. Au 31 décembre 2015, le ratio du Groupe est de 242 % (232 % en 2014).

Un ratio de 242 % signifie que le Groupe a un capital lui permettant de pouvoir faire face à des imprévus de l'ordre de 42,0 millions de dollars (35,5 millions de dollars en 2014), le cas échéant, tout en respectant alors les exigences en matière de fonds propres minimums.

Le tableau qui suit présente le ratio de solvabilité du Groupe :

### Capital réglementaire

	2015	2014
Capital disponible selon les exigences	110 028 \$	100 312 \$
Capital requis	45 379 \$	43 177 \$
Ratio de solvabilité	242 %	232 %

# NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers) Exercice clos le 31 décembre 2015

## 31. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les parties liées comprennent les administrateurs, les dirigeants et les entités qui leurs sont affiliées.

### DIRIGEANTS ET ENTITÉS AFFILIÉES

En 2009, le Groupe a accordé à 647439 NB Inc., dont les actionnaires sont des administrateurs de Les Placements Louisbourg Inc., un prêt sans intérêt s'élevant à 1,3 million de dollars, ainsi qu'un montant additionnel de 467 \$ en 2012, remboursable d'ici le 30 octobre 2024. Le solde de ce prêt au 31 décembre 2015 s'élève à 485 \$ (701 \$ en 2014).

### RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

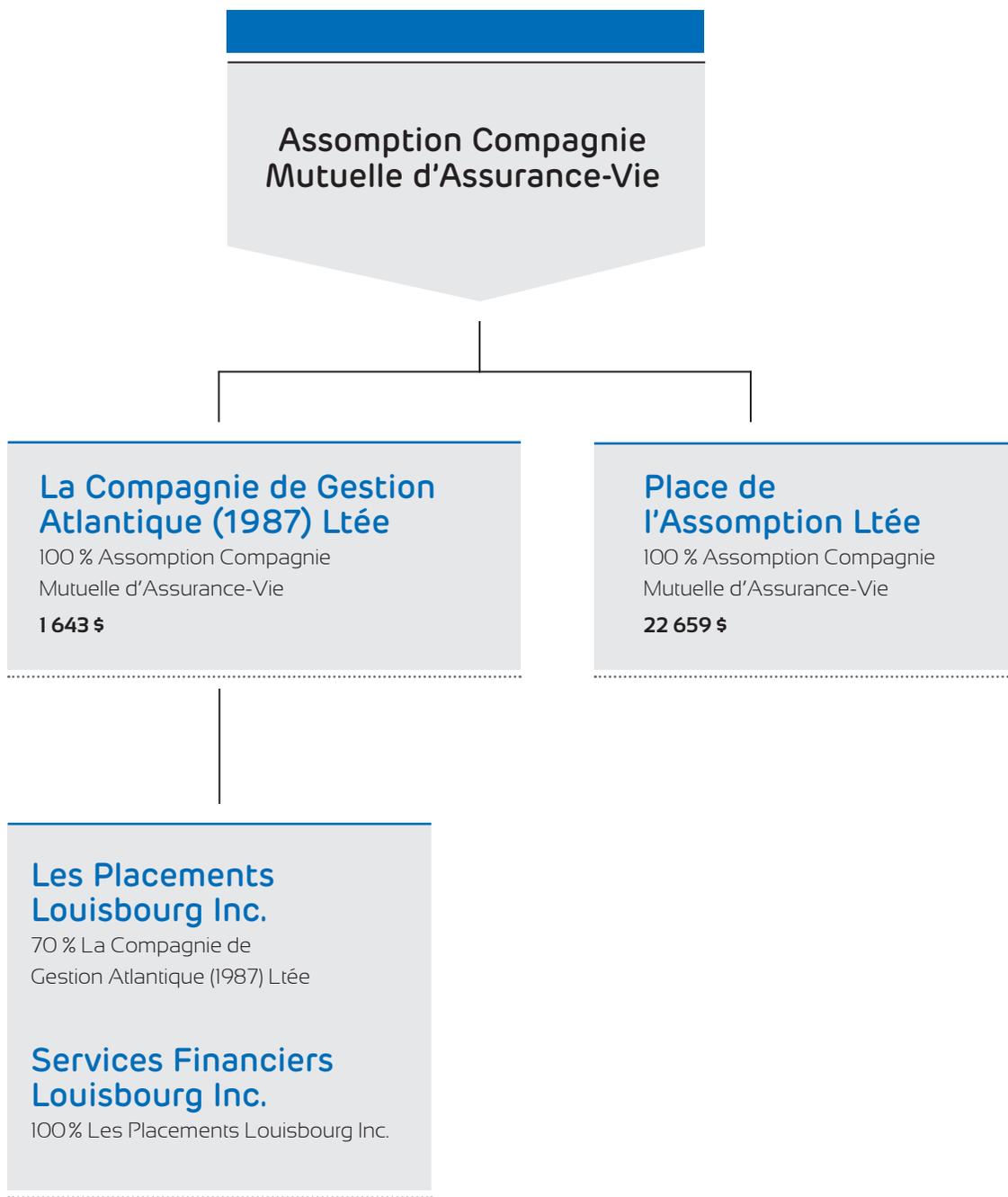
Les principaux dirigeants du Groupe comprennent tous les administrateurs, dirigeants et non dirigeants, et la haute direction. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants pour l'exercice se présente comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Salaires et autres avantages liés à l'emploi à court terme	3 586	3 997
Honoraires	257	223
Avantages postérieurs à l'emploi	276	231
	<u>4 119</u>	<u>4 451</u>

## 32. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de 2014 ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

# Organigramme



*% = droit de vote en pourcentage*

*\$ = valeur comptable (en milliers de dollars canadiens)*

# RAPPORT ANNUEL 2015

## **Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**

770, rue Main/C.P. 160  
Moncton (N.-B.) E1C 8L1  
téléphone : 506.853.6040  
sans frais : 1.800.455.7337  
télécopieur : 506.853.5428  
[www.assomption.ca](http://www.assomption.ca)

## **La Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Ltée**

770, rue Main  
Moncton (N.-B.) E1C 1E7  
téléphone : 506.853.5420  
télécopieur : 506.853.5449

## **Les Placements Louisbourg Inc.**

770, rue Main/C.P. 160  
Moncton (N.-B.) E1C 8L1  
téléphone : 506.853.5410  
télécopieur : 506.853.5457

## **Place de l'Assomption Ltée**

770, rue Main  
Moncton (N.-B.) E1C 1E7  
téléphone : 506.853.5420  
télécopieur : 506.853.5449